



Horaire de la Municipalité

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Téléphone : 819-426-2457
Télécopieur : 819-426-3074

BUREAU FERMÉ LE 16 OCTOBRE 2019

Date des séances du conseil :

7 octobre 2019 11 novembre 2019 9 décembre 2019



Les réunions du conseil se tiennent normalement, à moins d'avis contraire, le 2^e lundi de chaque mois. Ces réunions ont lieu à 19 h 30, au Carrefour Namurois, qui est situé au 535, Route 323, à Namur. Il nous fait toujours un grand plaisir de vous accueillir à ces réunions mensuelles qui comprennent un ordre du jour incluant toujours un temps pour permettre à chacun et chacune d'entre vous de poser des questions.

Le conseil municipal vous invite à consulter le site web de la municipalité lorsque vous constatez qu'il y a des changements dans l'horaire de la collecte des ordures et du recyclage. Si c'est un problème urgent, toute modification sera inscrite sur la page d'accueil du site web. Pour vous rendre sur le site, faites le namur.ca.

Paiement de taxes

Le 5^e et dernier versement de taxes aura lieu le 1^{er} novembre 2019.

Halte routière

La municipalité fera bientôt l'inauguration de la halte routière située au 535, route 323. Tout est prêt pour accueillir les visiteurs et nos citoyens pour une pause bien méritée.

Élection partielle

Une élection partielle devait avoir lieu le 29 septembre 2019. M. Sébastien Daudlin a été élu par acclamation comme conseiller au siège #4.

Politique familiale

La municipalité a renouvelé sa Politique familiale. Le lancement s'est fait le 20 septembre dernier.

Urbanisme et environnement

Abri temporaire (Tempo):

À partir du 1^{er} octobre, vous avez la possibilité d'installer votre abri d'auto, et ce, jusqu'au 30 avril 2020.

Stationnement Petit rappel

Du 15 novembre jusqu'au 15 avril, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0h00 et 6h00 sur tout le territoire de la municipalité. (Règlement SQ 06-001)

Il est interdit de stationner son véhicule dans la piste cyclable.

Permis

Toute personne qui désire faire des travaux sur sa propriété doit, au préalable, obtenir de l'officier en bâtiment, un permis conforme aux dispositions des règlements de construction et de zonage. Il se peut qu'il y ait un délai avant la délivrance du permis et que vous ne puissiez entreprendre immédiatement vos travaux alors il est important de faire preuve de prévoyance.

Il est important et obligatoire d'entretenir son terrain ainsi que d'achever les rénovations débutées avant l'échéance de son permis ou de le renouveler.

Les tests d'eau ont été faits. Les résultats sortiront bientôt.

Ordures

Après le 21 octobre, la collecte des ordures se fera aux 2 semaines.

Pour connaître la liste des rebuts recyclés ou non autorisés par la municipalité, consulter le site internet de la municipalité à namur.ca pour connaître l'endroit où vous pouvez aller les porter.

Bacs Ordures et Recyclage

Petit rappel : Vous devez retirer le bac à ordures ou de recyclage au plus tard 12 heures après la collecte.

Récupération – Point de dépôt

Réservé aux citoyens seulement. Preuve de résidence exigée. Usage résidentiel seulement.

Apportez-les au garage municipal : 309, rue Hôtel-de-Ville
Lundi au vendredi : de 9h00 à 15h00.

Matières acceptées

Résidus domestiques dangereux : Peinture, aérosols, vernis, solvants, pesticides résidentiels, produits nettoyants, huile à moteur, piles, extincteurs, etc.

Fermeture des chalets

De bonnes habitudes peuvent prévenir les vols. Lorsque vous quittez votre propriété, évitez d'y laisser des objets de valeur et assurez-vous que les rideaux soient fermés pour que l'intérieur ne soit pas visible. Évitez également de laisser à l'extérieur de votre chalet des outils ou des objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou à forcer les serrures.

Vous pouvez, à l'aide d'un burin, graver votre numéro de permis de conduire sur vos objets de valeur. Les objets ainsi marqués ont peu d'attrait pour les voleurs et receleurs. De plus, en cas de vol, cela facilite le travail des policiers.

Faites l'inventaire de tous vos biens et gardez-le en lieu sûr. Si vous étiez victime de vol, il pourrait être utile aux policiers. Il est aussi recommandé de photographier vos objets.



Comité des Loisirs

Danse

Les danses pour les jeunes sont commencées. Elles ont lieu le 1^{er} vendredi de chaque mois à l'exception des mois de novembre (le 8) et janvier (le 10) où elles se tiendront le 2^e vendredi du mois! 2\$ l'entrée. 8 à 16 ans. De 19h à 22h. Au Carrefour Namurois.

Les Loisirs sont en préparation pour le 150^e de Namur qui se fêtera tout au long de 2020. Un horaire des activités sortira en début d'année.

Nous sommes à la recherche de photos ou de vidéos des anciens festivals, du village, des maisons, des gens qui y vivaient et autres pour un projet. Vous pouvez communiquer avec Tammie Leggett. 819-983-8422 ou Mélanie Dardel 819-981-0456 et il nous fera plaisir d'aller vous rencontrer! Ne vous inquiétez pas, vos souvenirs vous seront remis intacts!



Service Incendie

Le temps froid arrive. SVP, ne pas jeter les cendres de votre poêle à bois dans les ordures ou le recyclage. Si les cendres ne sont pas bien éteintes, le camion peut prendre feu. Merci pour votre collaboration.

N'oubliez pas de ramoner votre cheminée.

Les cartes de membres 2019-2020 sont rentrées. Le prix est toujours le même : 25\$.

Activités

Tous ces événements doivent être réservés aux 819-522-6099 ou 819-426-3920.

22 octobre 2019 (19 h 00)
Jeux divers.

11 novembre 2019 (13 h 30)
Chorale Du Cœur Joyeux au Centre Communautaire de Notre-Dame-de-la-Paix.

12 novembre 2019 (11 h 30)
Dîner soupe avec hot-dogs et tournoi de 500.
(Carrefour Namurois) M – 9.00\$ NM – 10.00\$

10 décembre 2019 (17 h 30)
Souper de Noël, traiteur Carole Leggett, cuisse ou poitrine
(Carrefour Namurois) M – 15.00\$ NM – 16.00\$

N'oubliez pas nos rencontres hebdomadaires le mardi à 19 h 30 au Carrefour Namurois.

Vie active

La vie active tous les vendredis, 10 h 00 à la salle municipale de Saint-Émile. Infos: Pierrette 819-426-3920.



Église Catholique

La fabrique de la paroisse de Saint-Émile-de-Suffolk désire vous rappeler que le bureau est ouvert tous les jeudis matin de 9 h à 11 h 30 au 299, route des Cantons, Saint-Émile-de-Suffolk, QC, J0V 1Y0.
Tél. : 819-426-2947 poste 6.

Horaire des messes 2019:

Messe tous les samedis à 16 h 30 à l'église de Saint-Émile.
À partir du 14 octobre, les messes seront célébrées à la salle municipale de Saint-Émile.

Suivez les activités de votre paroisse dans le semainier (feuilleton paroissial) disponible un peu partout et en ligne sous **SEMAINIER**. Le site est facilement accessible.

Le Bazar de l'église de Saint-Émile

Le bazar fermera ses portes pour l'hiver le 7 octobre 2019. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à son succès! À l'an prochain!



Noël des enfants et Parade 2019

Nouveauté cette année !

Viens déjeuner aux crêpes avec le Père Noël le samedi 30 novembre entre 9h et 11h au gymnase de l'école de Namur. Une légère contribution sera demandée pour les adultes et c'est gratuit pour les enfants.

Tu pourras user de ta créativité puisqu'un atelier de bricolage se fera en même temps pour garnir le sapin du lendemain.

C'est un rendez-vous en pyjama si tu le désires, car il se peut que le Père Noël le soit aussi !
S'en suivra la traditionnelle parade à 11h30 à partir du restaurant Au Moulin du temps.

Dimanche dès 13h, nous t'attendons pour le 43e dépouillement de l'arbre de Noël.

Suivez-moi sur la page Facebook « Noël des enfants - Namur » pour plus de détails.

Ho! Ho! Ho! Le Père Noël

Journal Le Namurois

Prochaine parution le :

1er décembre 2019 Date butoir 15 novembre 2019

Si vous avez des activités prévues au cours de cette période et que vous voulez les faire paraître dans le Namurois en respectant la date butoir, contactez-nous :

Municipalité de Namur : namur02@mrcpapineau.com

Ou par téléphone : 819-426-2457

Marcel Samson : marcelsamson31@gmail.com

Ou par téléphone : 514-500-2633



Pour leur bien, il faut cesser de nourrir les chevreuils

Comme chaque année, plusieurs personnes prennent la décision d'acheter du foin, de la luzerne ou de la moulée dans le but de nourrir les chevreuils. Certaines personnes ont la perception que ces bêtes pourraient manquer de nourriture durant la saison froide. Ils veulent les voir.

Il s'agit d'un comportement qui nuit aux chevreuils et à leur santé. Nourrir les cerfs de Virginie peut aussi avoir un autre effet indésirable, soit celui de provoquer des accidents de la route. Chaque année, on compte des centaines de collisions impliquant des chevreuils.

Le cerf de Virginie est un animal sauvage, il vaut mieux donc le laisser vivre en forêt et ne pas tenter de le faire sortir des ravages. Les conséquences sont néfastes tant pour la survie de cette espèce que pour les humains.

BIBLIOTHÈQUE NAMUR LIBRARY

ENTREZ DANS L'ESPACE
DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE
VIVEZ UNE EXPÉRIENCE
MÉMORABLE!

9 NOVEMBRE 2019
Carrefour Namurois
535, Route 323
Namur
De 13 h 00 à 16 h 00

BIBLIO Québec

Grand merci aux bénévoles de la bibliothèque de Namur et aux membres du Plan d'action municipal de Namur.

La Bibliothèque de Namur vous invite à une Activité de réalité virtuelle le 9 novembre 2019 à 13h00 au Carrefour Namurois, situé au 535, route 323.

Vous vivrez une expérience dans un environnement créé par ordinateur dans lequel vous pourrez créer de l'art interactif et coopératif. Cela vous initiera à une nouvelle technologie qui connaît une poussée au niveau de son développement et de son utilisation. Cet atelier dure 3 h. Il n'y a pas de limite de participants. C'est une activité bilingue.

Les heures d'ouverture de la biblio sont le mardi de 18h00 à 20h00 et le jeudi de 18h30 à 20h00. Venez chercher votre carte de biblio, c'est gratuit!

The library is open Tuesday from 6pm - 8pm & Thursday 6:30pm - 8pm. Come and get your library card, it's free!

Concours Halloween

Veillez colorier le dessin qui sera disponible le 1er octobre à la bibliothèque, au bureau municipal, sur le site web www.namur.ca et le retourner à la bibliothèque avant le 31 octobre 2019.

Library Halloween coloring contest will be available at the Library or on the municipal website www.namur.ca on October 1st. Color and return to the library before October 31, 2019.



ST. Paul's United Church of Namur

Dû à un dégât d'eau dans le sous-sol de l'Église, la salle ne sera pas disponible pour une location jusqu'à nouvel ordre! Toute donation sera grandement appréciée pour l'Église ou le Cimetière. Notre adresse est 1000 rue du Centenaire, Namur, Québec, J0V 1N0.

Due to the water damage to the Church Hall basement in April, the Hall will not be available for rent until further notice. All donations are greatly appreciated towards the church and cemetery! Our address is 1000 rue du Centenaire, Namur, J0V 1N0.

Un service commémoratif bilingue pour le cimetière aura lieu le dimanche 6 octobre à 10h30 avec Patricia Power. Bienvenue à tous!

A bilingual commemorative service for Namur Cemetery will be held on Sunday October 6 at 10:30am with Patricia Power. Welcome all!

Il n'y aura pas d'inhumation à partir du 31 octobre 2019 jusqu'au 1er mai 2020 dans le cimetière de Namur

There will be no burials from October 31, 2019 to may 1, 2020 in Namur cemetery.